Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1212

Artikel: Population étrangère : la fausse limite des seuils
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015488

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Réviser les vieux clichés

REPÈRES

Les Vaudois sous toit, Exploitation de la partie bâtiments – logements du recensement fédéral de la population, 1990, SCRIS, mars 1995.

(jg) La progression de l'accession à la propriété du logement est un phénomène social de fond, susceptible, sur la longue durée, de modifier en profondeur les comportements de nos concitoyens. Les chiffres qui viennent d'être publiés par l'État de Vaud sont très éclairants, et ils sont sans doute transposables, avec quelques nuances, aux autres cantons du plateau.

Une donnée choc: en 1990, plus d'un tiers (36,4%) des couples avec enfants dans le canton de Vaud sont propriétaires de leur logement principal. Ce n'est le cas que pour 14,4% des ménages de personnes seules.

Voilà qui met à mal l'image de la Suisse, pays de locataires, surtout si l'on considère que les couples avec enfants constituent le noyau dur de la population active du pays. Ce constat devient encore plus frappant si l'on distingue les Suisses des étrangers. Ces derniers ne sont que 12,4%, toujours pour les couples avec enfants, à être propriétaires, alors que ce taux monte à 46,3% chez les détenteurs d'un passeport à croix blanche.

26% de propriétaires

La croissance de la propriété est assez rapide. En 1970, 21,3% des logements du canton étaient habités par leur propriétaire. En 1990, cette proportion est montée à 26,7%. Il y a plus intéressant: l'essentiel de cette progression est provoquée par la PPE, autrement dit la possession d'appartement et non pas de maison. La progression est ici très spectaculaire: en 1970, on comptait 411 logements en PPE dans tout le canton. Vingt ans plus tard, on en est à 11 044 appartements et nul doute que leur nombre a continué à croître ces 5 dernières années.

Si la construction de la villa Sam'suffit entraînait un déplacement d'une population relativement âgée et aisée de la ville vers la campagne (la fameuse rurbanisation chère à nos aménagistes), la PPE, elle, est un phénomène urbain qui touche plutôt des actifs relativement jeunes, en ascension sociale. Mais la PPE coûte cher. Elle est plus répandue dans les ménages avec plusieurs actifs que dans les familles où l'on vit avec un seul revenu.

Acheter: un nouveau projet

Naturellement, dans les grandes villes, la prépondérance des locataires reste forte. Ainsi, 85% des ménages du district de Lausanne continuent à verser un loyer. Mais on assiste sans doute à une transformation des attentes et des projets dans la partie de la population qui est peut-être la plus active et la plus dynamique. L'achat du logement fait désormais partie d'un projet conscient et organisé.

Or, cette fraction de la population est sans doute aussi celle qui fournit les bénévoles et militants actifs de la «société civile», en particulier les défenseurs des locataires.

Un risque non négligeable existe de déboucher sur une situation où les locataires, qui resteront encore longtemps largement majoritaires, seront marginalisés et peu défendus: les trentenaires et les quadras installés ayant désormais l'octroi de facilités pour l'accès au logement comme principale revendication. ■

●●●

que cette même pensée se transforme en système, le «lager» n'est pas loin et Lévi continue: «Tant que la conception a cours, les conséquences nous menacent. Puisse l'histoire des camps d'extermination retentir pour tous comme un sinistre signal d'alarme.

On voit l'actualité, l'urgence de la réflexion; la nécessité de penser l'avenir, c'est-à-dire de ne pas occulter la notion du Mal radical, de ne pas benoîtement flotter – comme Goethe, selon Semprun – «dans le nuage patricien d'un humanisme abstrait». Weimar est le lieu en Europe qui nous rappelle nos souffrances et nos errements. C'est le lieu où les hommes nés il y a un peu plus de soixante ans ont vécu les deux grands totalitarismes du siècle. C'est donc une ville symbole. Pour conclure, je citerai encore Semprun: «Buchenwald est toutefois le lieu de mémoire historique qui symbolise au mieux cette double tâche: celle du travail de deuil qui permettra de maîtriser critiquement le passé, celle de l'élaboration des principes d'un avenir européen qui nous permette d'éviter les erreurs du passé». ■

Michel Joyet

POPULATION ÉTRANGÈRE

La fausse limite des seuils

(ag) Christophe Blocher et l'ASIN aimeraient limiter à 18% de la population résidente les étrangers installés en Suisse. *Numerus* (avril 1995) nous apprend que dans le canton de Vaud on recense 149 942 étrangers sur 598 541 résidents. Le 25% de la population est donc étrangère. Que feront donc les Vaudois; ils reconduiront le «surplus» aux frontières cantonales? Déjà Schwarzenbach avait voulu fixer des seuils de tolérance. Lui en était à 16%. Blocher avec 18% va au-delà, premier réalisme ou première accoutumance! Inanité des seuils. ■